

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 5 avril 2016 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Valérie Deilhes

Mélissa Robin

Philip Boumansour

Sébastien Gobeil

Lyne Watier

Marie-Christine Côté

Sonia LeBlanc

Marie-Andrée Couillard

Guylène Plante

Invitée :

Roseline Drolet

Étaient absents :

Chantale Coulombe

Félix Meisels

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Watier souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Watier constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Watier présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. Elle explique que plusieurs points ont été ajoutés afin de planifier la réunion du mois de mai qui s'annonce chargée.

On y effectue l'ajout suivant :

- 7.2 Critères de sélection pour le choix de la direction de l'établissement

On effectue la correction suivante :

- Point 6.1 du point 7 : On aurait dû lire « 7.1 Projet de cueillette de chaussures ».

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 5 avril 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-043**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 8 mars dernier

Correction :

- Point 6.4, 1^{re} puce : On remplace la dernière phrase par la suivante : « Le sujet a déjà été discuté lors d'une précédente réunion. »

Suivi :

- Point 4.1 : Mme Couillard confirme le choix du photographe pour l'année scolaire 2016-2017, *Photo scolaire repensée* (PSR). Elle est actuellement en attente d'une date pour l'automne.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-044**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Programme vacances été 2016 – Prêt des locaux

Mme Couillard a reçu la demande officielle du camp Kéno qui souhaite utiliser à nouveau les locaux de l'école Les Bocages pour ses activités estivales. Tel que mentionné lors de la dernière réunion, un autre local du service de garde leur sera prêté en remplacement du local de la bibliothèque. L'entente se conclurait le 19 août 2016. Mme Couillard souligne qu'il y a toujours eu une bonne collaboration entre les organisateurs du camp et la direction d'école. Les locaux utilisés seront remis dans l'état où ils auront été laissés en juin par les enseignants et éducateurs.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'approuver le prêt des locaux de l'école au camp Kéno pour cet été. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-045**

3.2 Horaire du 23 juin

Comme à chaque année, les enseignants aimeraient pouvoir dîner avec leurs élèves le jeudi 23 juin et terminer à 12h45. La Commission scolaire permet la fin des classes une heure plus tôt lors de la dernière journée avant le congé des Fêtes et les vacances d'été. À Noël, les enseignants ont opté pour un dîner régulier et une fin de journée à 14h17. Le 23 juin, ils souhaitent faire un pique-nique avec leurs élèves si la température le permet. Les autobus seraient prévus à 12h45.

Il est proposé par M. Sébastien Gobeil d'approuver le changement à l'horaire du 23 juin. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-046**

3.3 Modification d'activité pour les élèves de 2^e année (cardio plein air)

Mme Watier précise que l'activité de cardio plein air pour les élèves de 2^e année, déjà approuvée en octobre par le Conseil d'établissement, pourrait se dérouler ailleurs que sur le terrain de l'école. Les installations du terrain adjacent, soit le terrain de baseball et la piste de course qui l'encerclent, pourraient également être utilisées.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver le changement de lieu pour l'activité cardio plein air des élèves de 2^e année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-047**

4. Adoption

4.1 Déplacement de la rencontre du mois de mai

Mme Watier explique qu'un des objectifs de la rencontre du Conseil d'établissement en mai était d'adopter le plan de réussite qui aurait été préalablement analysé lors de cette rencontre du mois d'avril. Cependant, l'équipe-école n'a pas terminé les modifications nécessaires à cette analyse donc cette dernière ne peut avoir lieu maintenant. Dès que le plan de réussite sera complété, il pourrait être envoyé aux membres par courrier électronique pour qu'ils puissent le lire avant la prochaine réunion et ainsi poser leurs questions s'il y a lieu. Toutefois, toutes les discussions éventuelles sur le plan de réussite seraient reportées à la rencontre de mai.

Afin de laisser le temps à tous de prendre connaissance du document et de poser ses questions au besoin, il serait préférable de reporter d'une semaine la rencontre initialement prévue le mardi 10 mai 2016 à 19h00. En outre, comme cette rencontre s'annonce chargée, il pourrait être pertinent de devancer l'heure à 18h30.

Il est proposé par Mme Lyne Watier de déplacer la prochaine rencontre du Conseil d'établissement au mardi 17 mai 2016 à 18h30. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-048**

5. Décision

5.1 Calendrier d'ouverture du service de garde

Mme Couillard présente le calendrier d'ouverture du service de garde habituellement suivi à l'école Les Bocages en juin et en août. L'offre de service a toujours été d'ouvrir lors des journées pédagogiques et de ne pas proposer de journées hors calendrier dont le tarif est plus élevé (29,88\$ par jour pour un enfant). Cette année, les journées pédagogiques auront lieu les 27, 28 et 29 juin et les 24, 25 et 26 août. Il est à noter que le camp de jour Kéno se tiendra du 4 juillet au 19 août. Certaines journées, comme le jeudi 30 juin, demeurent donc sans offre de service pour les parents (service de garde ou camp de jour). Légalement, l'école est obligée d'offrir le service de garde lors des journées pédagogiques, mais peut choisir de faire un sondage pour les journées hors calendrier.

Mme Deilhes trouve déplorable que le calendrier scolaire soit fait en sorte que certaines journées n'offrent aucune alternative aux parents et qu'aucun service à un tarif raisonnable ne soit proposé aux parents dont les horaires ne permettent pas de prendre congé ou qui manquent de ressources. Toutefois, le 30 juin étant la seule journée d'organisation et de préparation des locaux pour le camp Kéno, il est impossible pour eux d'ouvrir plus tôt. Il est suggéré de faire appel à un(e) gardien(ne) puisque les élèves du primaire et du secondaire seront tous en congé lors de ces journées. Le *Bocages Express* pourrait d'ailleurs faire mention de cette suggestion dans sa dernière parution en juin et pourrait même référer les élèves de 6^e année qui auront suivi la formation de *Gardiens avertis*.

Certains membres se demandent si d'autres écoles sont ouvertes pour les journées hors calendrier, comme elles le sont parfois durant la semaine de relâche. Ce serait à vérifier, mais il semblerait que certains Conseils d'établissement choisissent parfois de ne pas véhiculer l'information aux parents, à savoir que d'autres services de garde dans la Commission scolaire sont ouverts. Lors de la dernière semaine de relâche, on a pu compter environ cinq élèves seulement provenant d'autres écoles.

Il est proposé par Mme Gylène Plante que le service de garde de l'école Les Bocages ne soit ouvert que lors des journées pédagogiques prévues au calendrier et de ne pas faire de sondage pour les journées hors calendrier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-049**

5.2 Amplitude d'ouverture du service de garde

Mme Couillard rappelle que les heures actuelles d'ouverture du service de garde sont de 7h15 à 18h00. Cette amplitude doit être adoptée par le Conseil d'établissement à chaque année.

Mme Deilhes souhaiterait que l'heure d'ouverture soit devancée à 7h00 puisque ce sont les parents qui finissent plus tard qui sont avantagés présentement. Un sondage à cet effet avait été réalisé l'an dernier afin de connaître les besoins des parents arrivant tôt le matin et avait indiqué que la majorité arrivait entre 7h30 et 7h45. Il semble y avoir un plus grand nombre

de parents qui arrivent entre 17h45 et 18h00, même si on a dénombré un moins grand nombre de retards occasionnant une surcharge cette année. Pour le moment, le statu quo serait donc à privilégier...

Il serait toutefois intéressant de faire un sondage afin de connaître les besoins de l'ensemble des parents utilisateurs du service de garde. Mme Robin propose de limiter la question à deux choix pour avoir un poulx réel, soit :

« Quelle amplitude d'ouverture préférez-vous pour le service de garde ? »

7h00 à 17h45 7h15 à 18h00 (avec un espace « Commentaires »)

Si jamais un besoin d'extension de l'amplitude d'ouverture ressortait, on analysera le tout en fonction du budget.

Mme Couillard informe les membres qu'un sondage électronique visant à faire le bilan de l'année est justement à venir. Les questions posées permettraient de connaître les besoins et le taux de satisfaction des parents à l'égard du service de garde. Cette question pourrait venir s'ajouter aux autres en lien avec la planification, les repas, les journées pédagogiques, les journées hors calendrier, la semaine de relâche, les activités parascolaires, la table d'accueil, etc. Idéalement, on aimerait envoyer ce sondage d'ici la fin de l'année. M. Gobeil aimerait avoir un aperçu du projet de sondage avant son envoi afin que les membres du Conseil d'établissement puissent émettre des commentaires et suggestions au besoin. Ce dernier devrait donc être présenté en consultation lors de la prochaine rencontre du 17 mai.

** Il est à noter qu'un changement d'amplitude ne serait effectif qu'à compter de l'année scolaire 2017-2018.

Il est proposé par Mme Mélissa Robin que l'amplitude d'ouverture du service de garde demeure identique, soit de 7h15 à 18h00. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-050**

5.3 Assemblée générale et rencontres de parents (septembre 2016)

Mme Watier souhaiterait que l'assemblée générale des parents ait lieu plus tôt cette année. L'assemblée générale des parents se tient généralement au cours de la dernière semaine de septembre à l'école Les Bocages, soit après les réunions de parents avec les enseignants. Légalement, cette assemblée doit avoir lieu avant le 30 septembre puisqu'on procède à l'élection de postes vacants au Conseil d'établissement et on fait le bilan de l'année précédente.

Quelques propositions sont émises :

- La placer avant une rencontre de parents (en aout ou en septembre selon les niveaux)
- La combiner avec la courte présentation au gymnase dans laquelle la direction présente les spécialistes et les orthopédagogues

- La faire au cours de la première semaine d'école en la jumelant à une fête de début d'année à laquelle parents et enfants sont invités et où la direction présenterait en même temps les membres de la Fondation et les spécialistes
- Statu quo avec heure avancée afin de permettre à nouveau que les enfants soient pris en charge par le service de garde (dernière semaine de septembre ou avant)

Mme Watier et Mme Couillard poursuivront leur réflexion et sonderont l'équipe-école sur la proposition de la fête de début d'année. La décision est donc reportée en mai.

6. Informations générales

6.1 Mot de la présidente

Mme Watier n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement.

6.2 Mot de la directrice

Mme Couillard informe les membres sur différents sujets :

- L'organisation scolaire pour 2016-2017 sera dévoilée au cours de la semaine du 1^{er} mai donc on en saura davantage à la prochaine rencontre.
- Le plan de réussite, tel que discuté au point 4.1, est reporté puisqu'il n'est pas terminé.
- Le site Internet de l'école, qui est désuet, sera mis à jour pour la rentrée 2016 par une personne de la Commission scolaire. Il faudra qu'un membre de l'équipe-école soit chargé de le maintenir à jour par la suite.

M. Boumansour trouve inconcevable que le site soit accessible à tous avec des informations erronées sur l'école. Même si beaucoup d'enseignants utilisent actuellement d'autres moyens pour communiquer ce qui se vit dans leur classe (entre autres, l'application Seesaw, bien appréciée par plusieurs, dont Mme Deilhes), il reste que l'image de l'école pour les parents qui ne la fréquentent pas et qui désirent s'informer sur elle n'est pas très représentative. Dossier à suivre...

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement.

6.4 Mot du représentant du Comité de parents

M. Meisels étant absent et n'ayant pas eu de réunion du Comité de parents depuis le dernier Conseil d'établissement, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Mélissa : Le personnel de soutien de l'école va bien. Mme Vanessa est à compléter les inscriptions et à préparer l'accueil des nouveaux élèves du préscolaire.

Mme Marie-Christine : Avril étant le mois de la lecture à l'école, plusieurs activités ont lieu au 2^e cycle : la traditionnelle sortie au Salon du livre le 15 avril prochain en après-midi, la visite de l'auteure Martine Latulippe dans les classes et les Génies en lecture durant tout le mois. Une compétition interclasses aura lieu à la fin avril à l'aide de l'application Socrative qui pourra être utilisée cette année sur les tablettes. Chaque élève est important pour la partie individuelle du quiz donc doit travailler fort pour devenir expert des romans à lire.

Mme Guylène : Les élèves de 6^e année ont aimé la sortie à la Caisse Desjardins. Le 6 mai prochain, ils iront au Centre de Foires pour les *Olympiades québécoises des métiers et des technologies* afin de découvrir des emplois plus techniques. Par ailleurs, ils sont en pleine préparation des examens du Ministère et leur photo de finissants vêtus d'une toge aura lieu le 6 avril. Les inscriptions au secondaire ont eu lieu. Plusieurs iront au Séminaire St-François, quelques-uns à Rochemelle (PEI) et au Collège des Compagnons (Protic) tandis que certains fréquenteront l'école des Pionniers qui offre maintenant de la 1^{re} à la 5^e secondaire avec le transport fourni vers le secteur Les Bocages.

Mme Sonia : Les élèves du 1^{er} cycle aussi vivent le mois de la lecture avec la visite d'auteurs en littérature jeunesse : Valérie Fontaine en 1^{re} année et Johanne Mercier en 2^e année. Ils vivront aussi une première expérience avec les Mini Génies en lecture sous différentes formes avec une compétition finale à l'aide de l'application Kahoot. Les enfants sont emballés par le projet. Enfin, les grands-parents seront invités à faire la lecture aux petits au cours du mois.

Mme Diane : Lors de la journée pédagogique du 24 mars dernier, 120 élèves sont allés en sortie à la cabane à sucre du Chemin du Roy. Ce fut bien apprécié de tous. Les enfants étaient libres d'aller à différents endroits, mais dans un cadre sécuritaire. La prochaine journée pédagogique du 29 avril accueillera à l'école l'atelier Science en Folie. Quant au Défi Têtes rasées, il n'y a pas de nouveau par rapport à la dernière réunion sinon que les inscriptions sont en cours et que de la publicité sera affichée après le Souper spaghetti.

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet informe les membres sur les sujets suivants :

- Le Ministère avait annoncé un réinvestissement important en éducation il y a quelques semaines. Pour la Commission scolaire des Découvreurs, un montant de 60 000\$ seulement sera finalement alloué puisque ce sont davantage les écoles défavorisées qui sont visées avec l'ajout de T.E.S. pour terminer l'année scolaire en cours.
- La consultation sur la structure administrative sur la répartition des postes de direction est terminée. Il n'y a eu aucun changement, à l'exception de l'ajout d'un poste de

gestionnaire administratif pour les trois pavillons de l'école des Pionniers compte tenu qu'elle offre maintenant jusqu'à la 5^e secondaire. Cet ajout devrait être adopté à la fin avril au Conseil des Commissaires.

- Il y a eu beaucoup de changements dans les postes de directions d'établissement à la suite de la nomination de M. Christian Pleau au poste de direction générale. En plus des deux retraites qui sont annoncées (dont celle de Mme France St-Onge, directrice de l'école de Rochebelle), un jeu de chaises a démarré pour combler les postes vacants. Ainsi, M. Eric Beaupré a été nommé directeur des services éducatifs et directeur général adjoint, M. Marc Chamard a pris sa place comme directeur de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, Mme Hélène Bélanger a été nommée directrice de l'école L'Étincelle Trois-Saisons et Mme Mélissa Tardif terminera l'année à l'école des Pionniers (pavillon Marguerite-Bourgeois).
- Une élection partielle aura lieu le 5 juin à la Commission scolaire dans le secteur du Collège des Compagnons puisque l'attaché politique du nouveau ministre Sébastien Proulx, M. Jean-Luc Lavoie, était également commissaire et doit donc démissionner pour éviter tout conflit d'intérêts. Malgré la demande de dérogation du président qui voit dans cette situation un illogisme compte tenu des coûts importants engendrés et du projet de loi qui vise justement à abolir les élections scolaires, le ministre désire respecter la loi et tenir cette élection partielle estimée à 40 000\$. Il est à noter que c'est Mme Drolet qui remplacera M. Lavoie à titre de membre du comité exécutif.
- Un processus est entamé pour trouver un remplaçant en mai au poste de Protecteur de l'élève à la Commission scolaire.
- Deux comités pléniers ont été mis en place au Conseil des commissaires : le premier traitera des aires de desserte (10 mai) et le second des communications à la Commission scolaire (14 juin).

7. Varia

7.1 Projet de cueillette de chaussures

Mme Couillard explique qu'un étudiant, François Lebrun, qui s'est impliqué comme entraîneur des équipes de mini basket cette année avec Mme Marie-Pier Thibault, souhaiterait initier un projet de cueillette de chaussures destinées aux pays défavorisés. Un courrier électronique sera envoyé aux parents de l'école à ce sujet.

7.2 Critères de sélection pour le choix de la direction de l'établissement

Voir lettre « Critères de sélection – Choix de la direction d'établissement » (+ 6 exemples)

Mme Watier explique aux membres du Conseil d'établissement que l'exercice visant à déterminer des critères de sélection pour le choix de la direction de l'école devrait être fait à chaque année. Généralement, les directions sont appelées à changer d'école aux cinq ans environ et bien que ce ne soit pas ce que souhaite Mme Couillard, il se pourrait que le

directeur général décide de l'affecter ailleurs pour différentes raisons. Parfois, un concours peut aussi être ouvert pour combler un poste vacant. La façon de faire n'est pas uniforme. M. Pleau a fourni des exemples afin de guider les différents Conseils d'établissement à établir des critères pertinents. Mme Watier demande à ce que chacun lise attentivement les exemples, surligne les éléments qui leur apparaissent importants et fassent des ajouts au besoin. M. Gobeil aimerait, par curiosité, avoir accès aux critères inscrits il y a 4 ans. Une discussion aura lieu à ce sujet à la fin de la prochaine rencontre.

Mme Watier demandera une extension au 18 mai (date initialement demandée : 13 mai) pour remettre ce document à M. Pleau puisque notre prochaine rencontre aura lieu le 17 mai. D'ailleurs, elle rappelle qu'elle enverra par courrier électronique les documents prévus pour le plan de réussite et la liste des petits devoirs à faire d'ici la rencontre.

Levée de l'assemblée à 20h45.

Lyne Watier, présidente

Marie-Andrée Couillard, directrice

Secrétaire : Marie-Christine Côté